

**COMPTE RENDU**  
Extrait du registre  
des délibérations de la Commune de Monthou sur Bièvre  
séance du 18/06/2020

L' an 2020 et le 18 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de WARDEGA Pierre Maire  
Présents : M. WARDEGA Pierre, Maire, Mmes : BONNEAU Marie Lyne, HERCOUET Sylvie, LOUET Christine, PINON Nathalie, FESSENMEYER Nathalie, RETIF Kathy, TROISPOUX Cécile, VALEGA Nathalie, MM : BIGNON Alain, CHICOINEAU René, JAHAN Eric, MARIS Guillaume, SAUVAGE Benoit, TAFFOREAU Alain

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 15

Date de la convocation : 12/06/2020

Date d'affichage : 12/06/2020

Le procès verbal de la précédente séance est approuvé et signé des membres présents du Conseil.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019, DRESSÉ PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL DE BLOIS-AGGLOMERATION**

Le conseil municipal approuve à 15 voix pour, le compte de gestion 2019 du budget général.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2019 et demande aux membres présents d'élire un Président de séance qui fera procéder au vote, puis sort de la salle.

Le Conseil Municipal désigne René CHICOINEAU, puis examine le compte administratif, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats ci-après, sauf le maire sorti de la salle qui ne participe pas au vote, et adopte le compte administratif 2019 à 14 voix pour, comme suit :

Section	dépenses	recettes	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	499 494.29	571 693.45	+ 57 941.66	+ 130 140.82
Investissement	90 436.16	120 509.76	- 86 682.62	- 56 609.02

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019**

Le Conseil Municipal, réunit sous la présidence de M. WARDEGA Pierre, maire, Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, à 15 voix pour,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

* un excédent cumulé de fonctionnement de	130 140.82€
* un déficit cumulé d'investissement de	-56 609.02€ ligne 001
* un solde de restes à réaliser	6 725.00€
* un solde négatif d'investissement de	63 334.02€

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

A titre obligatoire : au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement soit 63 334.02 (résultat cumulé)

- le solde disponible est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) soit 66 806.80€.

## VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2020

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions 2020 suivantes :

### Associations bénéficiaires

Association Sport et Loisirs	250€
UNRPA	350€
FNACA	50€
Association des Secrétaires de Mairie	25€
Souvenir Français	50€
CFA Chambre des métiers Loir et Cher	420€
Cabanes de Vignes	125€
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500€
Donneurs de Sang Section Les Montils	50€
Association Etincelles	60€
USCF Section Tennis	100€
BTP CFA Loir et cher	60€
APEM	400€
ADER (éducation routière)	110€
<b>Total</b>	<b>2 550</b>

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020

Vu l'état de notification des bases d'imposition pour 2020 (imprimé 1259) communiqué à la commune et transmis par les services de la préfecture de Loir et Cher.

Après délibération, le Conseil Municipal par 15 voix pour, vote comme suit la reconduction des taux 2019 sur 2020 comme suit :

Taxes	Bases notifiées	Taux	Produits fiscaux attendus
Taxe foncière Bâti	471 300	25.46%	119 993
Taxe foncière Non Bâti	43 400	52.48%	22 776
<b>TOTAL</b>			<b>142 769</b>

DIT qu'en raison du gel du taux de la **Taxe d'Habitation**, il n'est pas procédé au vote du taux cependant il convient de constater le produit prévisionnel attendu soit 123 123.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à 15 voix pour, vote le budget primitif de l'exercice 2020 au niveau des chapitres en fonctionnement et en investissement, qui s'équilibre en recettes et en dépenses tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement : 605 866.80 €

Section d'investissement : 141 016.41 €

### Questions diverses :

**Sivu Espace Beauregard** : Mme RÉTIF informe de la programmation à venir de l'Espace Beauregard à savoir :

- le **5 septembre 2020**, le conte musical « **Amour Amor** » co-production franco-italienne sous l'égide de la compagnie du hasard.

- le **18 septembre 2020** le concert de **Louis Bertignac**.

- et le **2 octobre 2020** le one man show d'**Olivier de Benoit**.

Par ailleurs, le Sivu Beauregard, en partenariat avec Agglopolys, présentera **Alain Souchon au Jeu de Paume (Blois)**, le **09 octobre 2020**.

Réservations ouvertes au 02.54.44.41.16 secrétariat Sivu Espace Beauregard

Séance levé à 20h15

Le maire, Pierre WARDEGA

